

pas qu'une seule voix autorisée se soit élevée pour nier carrément la nécessité d'un nouveau transcontinental. L'honorable chef de l'opposition lui-même en a admis la nécessité et la preuve, c'est qu'il nous a offert, au lieu du projet du gouvernement, une autre mesure qu'il soumettrait à cette Chambre, a-t-il dit, si le vœu du peuple le portait au pouvoir.

Je me permettrai aussi de citer l'opinion de l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) un membre éminent du parti conservateur—que je vois à son siège en ce moment—sur la nécessité de construire une nouvelle voie transcontinentale. Mes citations, M. l'Orateur, seront très courtes et je demande d'avance pardon à la Chambre d'avoir à en faire quelques-unes. Voici ce que dit l'honorable député de Jacques-Cartier dans un discours prononcé il y a quelques jours sur ce sujet :

Il doit être évident aux yeux de tout député, même d'un novice en matières de chemin de fer, que, si nous voulons fortifier les droits et l'autorité de l'Etat, relativement à la réglementation des tarifs, et opposer une digue à l'envahissement des grandes compagnies, dont nous a parlé l'ex-ministre des Chemins de fer, c'est notre devoir d'intervenir et de construire une voie ferrée pour laquelle nous établirons une tarification dont bénéficieront les populations des Territoires du Nord-Ouest.

Voilà, M. l'Orateur, l'opinion de l'honorable député de Jacques-Cartier, celui que l'on appelle communément dans la province de Québec le chef du parti conservateur.

La nécessité d'un chemin transcontinental se fait sentir dans l'ouest et pour quelles raisons ? Parce que, depuis 4 ou 5 ans, et surtout depuis deux ans, l'émigration européenne se dirige de plus en plus vers cette région, au point que durant la dernière année elle a atteint le chiffre de 125,000.

De plus, parce que la congestion du trafic dans l'ouest a donné lieu à de nombreuses plaintes dans le public et dans cette enceinte.

Ces plaintes se sont fait entendre parce que les Territoires du Nord-Ouest et la province du Manitoba n'ont pas toutes les voies de transport qu'il leur faut pour opérer l'exportation de leurs produits, parce qu'en un mot, il existe pénurie dans les moyens de transport. Or, le problème qui s'imposait au gouvernement était de remédier sans retard à un tel état de choses ; état de choses reconnu et proclamé à maintes et maintes reprises sur tous les tons non seulement par le parti libéral, mais aussi par le parti conservateur, par la voie autorisée des chefs de ce parti.

Mais on dit : Pourquoi construire un nouveau transcontinental quand on n'a pas les renseignements voulus pour entreprendre de tels travaux ? Voilà ce que prétendent et disent nos adversaires. Cependant, si j'examine ce qui a été communiqué à cette Chambre au cours de ce débat, si je me reporte aux renseignements produits par mon

honorables ami de Bellechasse (M. Talbot), puisant, pour cela, dans les rapports préparés par les promoteurs du projet de chemin de fer du Trans-Canada sur les régions situées au nord des provinces d'Ontario et de Québec, dans celui de M. Sullivan et d'une foule d'autres qui ont été cités, décrivant toutes les ressources de ces territoires que l'on prétend ne pas avoir été explorés, il n'y a pas de doute, suivant moi, que nous avons toutes les informations nécessaires pour discuter et approuver le projet soumis à cette Chambre.

Que lisons-nous à ce sujet dans les rapports qui ont été préparés et publiés par le gouvernement d'Ontario, rapports qui ont déjà été cités et dont je me permettrai de lire quelques extraits ? Nous lisons ce qui suit :

La vaste zone de terrains argileux, partant de la frontière ouest, traversant les districts de Nipissing et d'Algoma et pénétrant jusque dans le district de la baie du Tonnerre, comprend une superficie d'au moins 24,500 milles carrés, soit 15,680,000 acres, et ces terrains se prêtent presque tous à la culture.

Que lisons-nous encore dans le même rapport publié par le gouvernement d'Ontario, et que certains honorables députés de la gauche ont traité de fiction ? Il s'agit du climat :

Un autre fait important établi par les explorations, c'est que le climat, dans ce district septentrional, n'offre pas d'obstacles au succès de la colonisation. Les renseignements obtenus dissipent complètement la fausse impression régnant au sujet de la rigueur toute arctique de ses hivers et de la brièveté de ses étés qui ne permettraient pas aux grains et aux plantes de venir à maturité.

Je ne prolongerai pas cette citation ; en voilà assez sur ce point.

Avec votre permission, M. l'Orateur, je citerai une autre partie de ce rapport préparé avec beaucoup de soin :

Les résultats de ces explorations étendues, consignés dans les rapports très circonstanciés transmis par les explorateurs, les arpenteurs, les estimateurs des terres et des bois ainsi que par les géologues, ont pleinement justifié les plus vives espérances conçues, au sujet des richesses naturelles et de la fertilité de l'Ontario septentrional et ont prouvé la sagesse de l'initiative adoptée qui a permis d'obtenir des renseignements précis sur la nature et l'étendue de ses énormes ressources, non encore développées. Il a été parfaitement établi que dans la partie orientale de ce territoire, au nord de la ligne de division des eaux, il existe une immense étendue d'excellentes terres arables, apparemment égales en fertilité à celles de l'ancien Ontario et que cette contrée, grâce à son climat tempéré et uniforme, et à l'abondance de l'eau et du bois, offre à ceux qui sont à la recherche d'établissements de famille autant d'avantages et d'attractions que toute autre partie du continent.

Que dit encore à ce sujet sir Sandford Fleming, un ingénieur dont la haute compétence ne saurait être niée :

Bien que le pays, à l'est du lac Nipigon, aperçu des lacs Supérieur et Huron, offre l'as-